

Circuit « attelages » de Grammont

Saint-Mars-d'Outille

échelle
1 km



Départ
parking station
d'épuration



Étapes
fil de parcours :
voir au dos



Danger
traversez
prudemment



Parkings
adaptés au station-
nement de vans



à voir
faune et flore
remarquables



à voir
patrimoine bâti
remarquable



table
de pique-nique



barre
d'affiche



abreuvement
points d'eau

© OpenStreetMap contributors



20,4 km
de parcours



60%
de chemins



93-158 m
d'altitude
mini et maxi



121 m
dénivelé
positif cumulé



126 m
dénivelé
négatif cumulé



4h00
durée



5 km/h
vitesse moyenne



moyen
difficulté



usage partagé
tous usagers



terre/route
nature principale
du sol



bois/ville
environnement
général



SUD-EST
MANCEAU
communauté



Le site de Grammont

Le château de Grammont correspond à un ancien prieuré de l'ordre de Grandmont. Cet ordre monastique qui n'existe plus aujourd'hui était un ordre de moines ermites suivant la règle de Saint Étienne de Muret. Les moines grandmontains appelés communément « les Bonshommes » résidèrent au prieuré Saint Hilaire de Bercey jusqu'à la dissolution de leur ordre en 1778. En 1817, le prieuré fut acheté par la famille Blouère qui en est toujours propriétaire aujourd'hui. Elle rénova le bâtiment Est et récemment, remit en valeur les jardins tels qu'ils étaient décrits dans divers documents dont l'adjudication de 1793.





L'église Saint-Médard


Construite aux XI^e et XII^e siècles, l'église possède un porche roman sur laquelle on peut distinguer la tête du patron de la paroisse, Saint Médard, une porte Renaissance et des croisées, une nef et un chœur gothiques. La verrière de 1886 est signée Küchelbecker et Jacquier, maîtres-verriers au Mans qui ont réalisé des verrières religieuses observables notamment en Sarthe, en Bretagne et en Champagne.

Circuit « attelages » de Grammont

Saint-Mars-d'Outille

P Au départ du parking derrière la station d'épuration, empruntez à gauche le chemin en direction de la Chênaie. Au croisement, tournez à gauche puis à la fourche prenez à droite en direction de la Grande Frogerie. **1**

Continuez jusqu'à la Papinière sur ce chemin, puis empruntez la route bitumée qui se trouve à gauche. Au niveau de la Lande du Rhonne, tournez à gauche **2** en direction des Grandes Prouillères. Tournez à droite au Jardin du Puits puis à gauche. Au carrefour suivant prenez à droite puis à gauche pour rejoindre la D140. Traversez les deux routes qui se suivent pour vous diriger vers la Croix du Genêt, puis continuez sur la route bitumée jusqu'au croisement suivant. Prenez le chemin face à vous **3** et suivez-le jusqu'à Grammont,  domaine privé. Faites un crochet pour aller voir le grand étang qui se trouve juste en face,  puis demi-tour pour revenir sur le circuit principal.

Empruntez le chemin bitumé à gauche qui contourne Grammont en direction de Grand Soleil et rejoignez le chemin après avoir traversé la D32. Tournez à droite **4** et après 1 km, serrez à droite pour emprunter le chemin qui va jusqu'à la route bitumée. Prenez à gauche sur cette route en faisant bien attention et longez-la pendant 137 mètres pour rejoindre le chemin qui se trouve à droite. Il vous mènera en direction du Pont aux Brebis  où vous pourrez faire une pause à la halte équestre et admirer ce site.

Prenez le chemin à gauche en direction du Gué d'Assé **5** et suivez-le tout droit pour rejoindre le chemin bitumé qui vous fera passer devant les Vergers de Saint-Mars (contactez le propriétaire pour visiter). À la fourche tournez à droite, puis de nouveau à droite et à gauche. Traversez la D52 sur la route légèrement à gauche face à vous en direction des Joliveries. **6** Poursuivez jusqu'à l'Oiselière.



Lavoir de l'ancien presbytère

Avant de continuer votre promenade, vous pourrez faire une halte au niveau des Reinières, en empruntant le chemin bitumé à droite. Ensuite, faites demi-tour au croisement de chemins et revenez sur vos pas pour reprendre le circuit principal.

Si vous n'êtes pas parti(e) vers la halte, tournez à gauche sur la route, prenez à droite à la deuxième fourche et continuez en direction du bourg. Passez devant l'ancien Presbytère et l'Eglise Saint-Médard qui se trouvent sur votre gauche, puis tournez à droite sur la rue Nationale. Tournez à gauche rue Jules Lambert puis à droite sur la D32. Tournez à gauche sur la rue du 8 mai que vous suivez tout droit jusqu'au chemin de la Chênaie qui se trouve sur votre gauche.

Info +

Afin de permettre aux habitants du bourg de laver leur linge, la commune acquiert le lavoir du Bignon puis décide en 1907 d'en faire construire un second dans le jardin du presbytère. Le lavoir est fini d'être totalement construit en 1909. Il a été restauré en 2014 par une association de bénévoles.

Des jonctions vers d'autres circuits sont possibles à partir de cette randonnée. Pour en savoir plus, consultez le plan général.

